REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU RHONE

VILLE DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2642

Lancement de l'opération n° 60047527 "œuvres d'art - acquisitions et restaurations 2017-2020" - Vote et affectation de l'AP n° 2016-1, programme 00005

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 5 DECEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 20 DECEMBRE 2016
DELIBERATION AFFICHEE LE : 27 DECEMBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME.

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), Mme FONDEUR (Pouvoir à Mme PALOMINO) M. HAVARD (pouvoir à M. GUILLAND), M. PHILIP (M. MALESKI), M. TETE (pouvoir à Mme BAUME)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD, M. ROYER

2016/2642 - LANCEMENT DE L'OPERATION N° 60047527 "ŒUVRES D'ART - ACQUISITIONS ET RESTAURATIONS 2017-2020" - VOTE ET AFFECTATION DE L'AP N° 2016-1, PROGRAMME 00005 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 novembre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Œuvres d'art : acquisitions et rénovations ».

Par délibération n° 2016/2614 du 16 décembre 2016, vous avez approuvé la révision des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle « Œuvres d'art acquisitions restaurations 2017-2020 » n° 2016-1, programme n° 00005.

Afin de faciliter la gestion de l'enveloppe des acquisitions et restaurations des œuvres d'art, il est proposé de mettre en place une gestion pluriannuelle de cette enveloppe dans le cadre de la gestion en autorisation de programme pour la période 2017-2020.

Le montant de cette enveloppe pour les années 2017 à 2020 est de 2 508 000 € et est à financer par affectation de l'autorisation de programme n° 2016-1 « Œuvres d'art acquisitions restaurations 2017-2020 », programme n° 00005.

A titre prévisionnel, la répartition entre les acquisitions et les restaurations est la suivante :

- acquisitions : 1 520 000 € ;
- restaurations : 988 000 € ;

étant précisé que cette répartition peut varier dans la limite des 2 508 000 €.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2016/2614 du 16 décembre 2016 ;

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1- Le lancement de l'opération n° 60047527 « Œuvres d'art – acquisitions et restauration 2017-2020 » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation de l'autorisation de programme n° 2016-1 « Œuvres d'art acquisitions restaurations 2017-2020 » programme 00005.

2 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 00005, AP n° 2016-1, opération n° 60047527 et seront

imputées sur les chapitres 21 et 23, fonctions 30, 321, 322, 323, 324 et autres, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- année 2017 : 573 000 €
- année 2018 : 645 000 €
- année 2019 : 645 000 €
- année 2020 : 645 000 €.

3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Georges KEPENEKIAN